Trimestriel d'information et d'échanges édité par le Centre pour l'action non-violente

Terres Civiles

Mars 2008 – N° 40

L'héritage gandhien

page 5

L'objection de conscience en Suisse entre 1914 et 1924

page 10

Pitié pour les «hommes»!

page 14

Numéro spécial: les 40 ans du Cenac

Impressum

« Terres Civiles » est un trimestriel édité par le Centre pour l'action non-violente, association romande sans but lucratif.

Abonnement: CHF 35.–/4 numéros ou compris dans la cotisation de membre.

Le Cenac vit pour l'essentiel des contributions de ses membres et de personnes sympathisantes. Cotisation pour une année civile: CHF 60.– (CHF 30.– pour les «petits budgets»), CHF 90.– (pour une cotisation familiale ou 45.– «petits budgets»). Les dons et autres soutiens sont les bienvenus. Pour un soutien régulier en tant que marraine ou parrain, merci de prendre contact avec le secrétariat.

Responsable d'édition:
Jean Grin

Ont apporté leur contribution:
Sandrine Bavaud, Philippe Beck, Guillaume Gamblin, Olivier Grand, Rolf Keller, Michel Mégard, Jean-Marie Muller, Marc Oran, Jean-Luc Portmann, Anne Pugin, Pascale Schuetz, Anne-Lise Visinand.

Impression: Atelier Espacegraphic, Fondation Eben-Hézer, 1012 Lausanne

Pour nous contacter:
Centre pour l'action non-violente
Rue de Genève 52
CH –1004 Lausanne
Tél. ++41 21 / 661.24.34
Fax: ++41 21 / 661.24.36
Courriel: info@non-violence.ch
Sur Internet: http://www.non-violence.ch
Compte postal: 10–22368–6

Editorial

Déjà quarante ans, ou bientôt cinquante

Une des richesses de notre centre que j'ai le plus souvent entendu mettre en avant réside dans notre histoire et notre – relative – ancienneté. Quarante ans d'actions, de luttes, de réflexions n'auraient pas mérité de passer sous silence.

Mais, très vite, il est apparu impossible de faire quelque chose de similaire à ce qui avait été réalisé pour les trente-cinq ans du Cenac (voir Terres Civiles nº 26 et 27), à savoir offrir une sorte de «tribune libre» aux différents acteurs qui ont peuplé – ou peuplent encore – notre histoire. C'est ainsi que nous avons opté pour une formule différente: restituer en quelques lignes un événement qui a marqué notre parcours et offrir ainsi, au fil des pages de ce numéro, une balise chronologique de ces faits.

Le choix de retenir telle action plutôt qu'une autre a, entre autres, été déterminé par des impératifs techniques. Il convenait, en effet, d'en retrouver des traces, soit dans la mémoire de quelques-uns, soit dans nos archives. Ceci explique pourquoi les vingt dernières années sont mieux illustrées que les vingt premières. Celles et ceux d'entre vous qui regretteriez une omission peuvent toutefois prendre contact avec moi, puisqu'il est prévu de célébrer cet anniversaire durant toute l'année et qu'il sera donc possible d'en faire mention lors d'un prochain *Terres Civiles*.

Durant la préparation de cette promenade au fil des ans, j'ai eu le plaisir non seulement de reprendre contact avec des personnes côtoyées lors de mon premier mandat de secrétaire, il y a douze ans déjà, mais surtout de découvrir des actions dont j'ignorais jusqu'à l'existence. Mais ce qui m'a le plus frappé, c'est l'incroyable diversité des thèmes qui ont permis au Cenac de s'inscrire dans la durée. Cet éclectisme des choix militants, on le retrouve encore aujourd'hui, en lisant l'agenda militant prévu pour cette année par le Comité du Cenac, ou en consultant les pages consacrées à la formation, au centre de documentation… Jusqu'à la dernière page, ce *Terres Civiles* témoigne de la volonté de mériter pleinement le nom de centre pour l'*action* non-violente.

Ce n'est pas, à mon sens, faire preuve de trop d'optimisme que de prédire qu'il sera possible de réaliser un fort beau journal, lorsqu'il conviendra de fêter les cinquante ans du Cenac!

Jean Grin

En couverture: Avenue de Béthusy 52, premier lieu occupé par le Cenac

Vos annonces personnalisées dans Terres Civiles!

Les tarifs sont fixés en fonction de votre conscience.

Merci de prendre contact avec le secrétariat 021 661.24.34 ou info@non-violence.ch.

Délai de rédaction: 1er mai 2008.
Parution fin juin 2008.

La rédaction se réserve le droit de ne pas prendre en considération une proposition en désaccord avec le but du journal.

CENTRE POUR L'ACTION NON-VIOLENTE

Billet du comité

De l'engagement politique à l'engagement citoyen? Vers un changement d'aspect du militantisme non-violent

On m'a raconté que le CMLK eut possédé un imposant matériel ayant servi à toute sorte de manifestations. Qu'en est-il aujourd'hui? Après plusieurs grands débarras, il restait bien encore un mégaphone qui était sur l'étagère du haut; il a été emporté voilà déjà un certain temps.

Oui, il n'y a pas que le nom du CMLK qui a changé. Est-ce que le militantisme d'alors fait définitivement partie des documentaires d'histoire et qu'aujourd'hui, la nouvelle génération serait moins engagée, moins convaincue, voire moins convaincante? Probablement que ces changements sont le reflet d'une société qui a changé et où les manifestations et autres actions collectives ont été marginalisées. Peut-être aussi que la nouvelle génération n'a pas eu à vivre ce que les pionniers ont eu à vivre. Un «ancien», pour ne pas le nommer, me disait récemment: «mais tu sais, avant 1996, la plupart d'entre-nous avaient payé leurs convictions par la prison. Alors, quand nous nous retrouvions au CMLK, il était évident de prendre position contre diverses injustices.» La nouvelle génération a assurément profité du passage des anciens, un peu comme le cadet d'une famille doit moins lutter que son aîné pour que ses parents lui accorde plus d'indépendance.

Est-ce à dire que notre monde est devenu meilleur? Certes non. Pêle-mêle: OGM, nucléaire, terrorisme international, néo-fascismes, guerres civiles, accroissement de l'écart entre riches et pauvres, réchauffement climatique, génocides, concurrence internationale, etc. Il y a encore de quoi lutter. Les menaces qui pèsent sur nos têtes sont plus imminentes encore que par le passé. Au fait, ne devrions-nous pas vivre dans la rue, mobiliser nos concitoyens, diffuser des tracts, infatigablement réveiller les consciences?

Olivier Grand, président du Cenac

Mobiliser, telle est bien la difficulté de notre temps. La faute à la télé et à ses séries qui nous happent chaque soir? A l'individualisme, au consumérisme, à une vision à court terme qui ne dépasse pas notre propre sphère narcissique: Tout ce que je fais est un investissement au sens d'un placement dont j'attends un retour sur investissement. Si je ne peux mesurer les effets positifs par rétroaction dans mon expérience immédiate, quel sens y trouver?

Alors, quarante ans après, une poignée de membres actifs du Cenac continue d'agir. La promotion d'une culture de la non-violence est le projet qui nous réunit et nous anime. Ce n'est pas une fin en soi, mais un moyen. Au déclin de l'engagement politique, nous nous sommes investis dans des projets éducatifs avec l'idée peut-être, en arrière-fond, d'attaquer le mal à sa racine.

L'engagement politique? L'action non-violente ne peut être qu'au service de causes telles que la lutte contre une expérimentation en plein air de plan-

Sommaire

Vie du Centre 3
Billet du comité

L'héritage gandhien 5
Communiqué de presse du Cenac
Economie et non-violence

L'objection de conscience en Suisse (1914-1924) 10
Initiatives et interventions parlementaires

Guerre en Irak 14
Pitié pour les «hommes!»

Réseau non-violent 16

Se former 17

Centre de documentation 18
Presse non-violente et nouvelles acquisitions

Brèves et dernières nouvelles 20

Le CMLK en quelques dates 4-19
Quelques-uns des évènements qui ont jalonné notre histoire

Le CMLK/Cenac en quelques dates et photos:

4 avril 1968

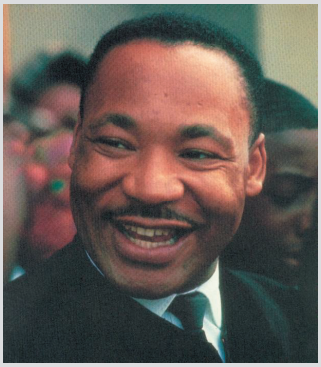

Assassinat de **Martin Luther King King** à Memphis. Pour lui rendre hommage, il est décidé que le futur centre portera son nom.

Novembre 1968

Ouverture du secrétariat du **Centre Martin Luther King** à l'avenue de Béthusy 56. Son premier secrétaire est le pasteur Michel Grenier.

tations d'OGM, la prise de conscience de nos concitoyens que des armes militaires peuvent tuer, le lancement d'une initiative populaire; les discriminations raciales aux abords et à l'intérieur d'espaces publics, l'action non-violente apporte son point de vue auprès d'ONG spécialisées en la matière. En ce sens, le Cenac peut être un passeur, une interface. Mais comment faire passer le message?

Le 1er novembre 2008, le Cenac fêtera ses 40 ans

Plus de questions que de réponses. Il y a là assurément une envie de comprendre le militantisme et l'engagement citoyen d'aujourd'hui. Que peut-on faire pour que notre action porte ses fruits?

C'est par un regard sur le passé, en traçant un trait d'union entre le CMLK de 1968 et le Cenac de 2008 que nous essaierons de comprendre comment trouver sens et agir pour les générations à venir. Le samedi 1er novembre prochain, nous proposerons une rétrospective pour aller de l'avant. Nous vous invitons déjà à réserver la date et nous vous donnerons plus de détail dans les éditions à paraître.

Pour le comité
Olivier Grand

Vous trouverez ci-dessous quelques-unes des dates marquant des événements auxquels chacun-e d'entre vous est invité-e à participer:

19 mars 2008

Dans le cadre de la Semaine lausannoise contre le racisme, dès 20h00, soirée à thème sur les «Conflits dans les espaces de loisirs nocturnes» au D'Club organisée par le Cenac et la Licra. Entrée libre.

24 mars: Marche de Pâques 2008

«Sans justice pas de sécurité» tel est le thème de la 6e édition de la Marche de Pâques à Berne. Toute la Suisse est invitée lundi 24 mars à Berne à 13h00 au lieu dit Eicholz le long de l'Aar. Parmi les interlocuteurs, Marianne Huguenin, ancienne conseillère nationale.

1er avril 2008

Journée de commémoration des quarante ans de l'assassinat de Martin Luther King. Le Cenac profitera de cette journée pour rappeler ce fait et annoncer qu'il est dans sa quarantième année d'existence.

30, 31 mai et 1er juin 2008

Une délégation du Cenac se rendra au salon international de la Paix à Paris.

2 octobre 2008

Présentation en avant-première du documentaire «Gandhi et moi». Ce projet de film sera produit par le Cenac et destiné à un public adolescent. Il doit servir de support pour promouvoir la non-violence au travers d'un rapprochement entre les actions et la pensée de Gandhi et des actions de jeunes qui pourraient s'y référer ici et maintenant.

1er novembre 2008

Le Cenac fête ses quarante ans d'existence. Une soirée rétrospective sera organisée. A cette occasion seront invités d'anciens secrétaires du CMLK avec l'idée qu'ils rendent compte de ce qui a marqué leur époque et qu'ils tentent une projection sur le futur de l'engagement d'une association comme la nôtre.

Divers autres événements ou actions auront lieu en 2008. Vous êtes les bienvenu-e-s si vous désirez vous greffer à l'organisation de l'un de ces événements.

L'héritage gandhien

Voilà soixante ans que Gandhi est mort, que nous a-t-il enseigné? Entre pertinence du combat non-violent et devoir de mémoire

Il y a soixante ans, le Mahatma Gandhi mourait, assassiné par un extrémiste hindou. Sa vie durant, il a lutté pour l'indépendance de l'Inde. Face à l'Empire britannique, il avait opté pour le Satyâgraha, une forme de résistance active. Le rouet et la marche du sel symbolisent cette résistance par la non-coopération avec le gouvernement colonial. Dans les deux cas, Gandhi a défié l'Empire. Au travers de ces actes symboliques, il a cherché à démontrer que l'Inde n'avait pas besoin de tuteur. En produisant ses propres tissus et en ayant le plein pouvoir sur la récolte et la distribution du sel, Gandhi a cherché à donner à l'Inde sa pleine autodétermination.

Peut-être, l'histoire retient-elle moins que ce combat était de nature non-violente. Pour se montrer digne de son indépendance, l'Inde devait réussir à régler ses problèmes sans recourir à la violence.

Un héritage que porte le Centre pour l'action non-violente

L'héritage de Gandhi semble s'être éteint avec lui, ou du moins se limiter aux contextes «exotiques» des luttes de Martin Luther King ou Nelson Mandela.

Pourtant, des associations comme le Centre pour l'action non-violente (Cenac) promeuvent une culture de la non-violence et se réfèrent plus ou moins explicitement à ces figures historiques. Dans le contexte de notre société occidentale, nous et les générations à venir sommes face à de nombreux problèmes sociaux, économiques et environnementaux. Le Cenac, avec d'autres associations, cherche à ce que ces problèmes puissent être résolus sans qu'il n'y ait de perdants et sans que de la violence puisse s'instaurer dans les rapports entre les humains. La cohésion sociale ne pourra perdurer que si nous gardons des relations saines et non-violentes entre individus et/ou groupes sociaux.

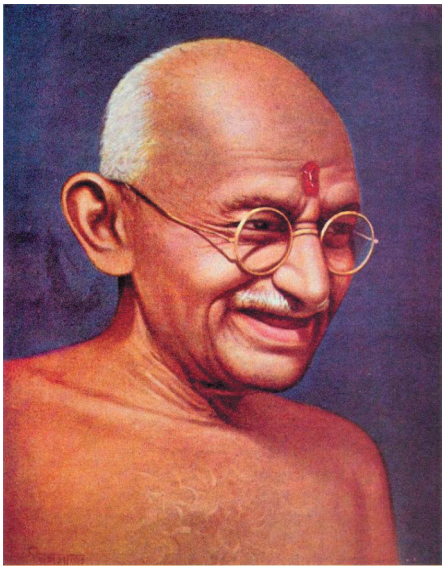

Le Mahatma Gandhi (Photo D. R.)

Information, formation, transformation

Pour promouvoir ces buts, le Cenac s'appuie sur trois axes d'action principaux, un centre de documentation, des moyens de communications et une offre de formations à la résolution non-violente des conflits. Toutefois, nous mettons à disposition des écoles, corps enseignant et élèves, une exposition itinérante, diverses documentations et des formations à la carte.

Dans cette optique, nous préparons un documentaire sur cette thématique: «Gandhi et moi» dont la sortie est prévue le 2 octobre prochain à l'occasion de la journée internationale de la non-violence.

Communiqué de presse du Centre pour l'action non-violente du 29 janvier 2008

1977

Première édition d'***Objecter… pourquoi? Comment?*** Ce guide destiné aux objecteurs de conscience a été édité à trois reprises, la dernière fois en 1995.

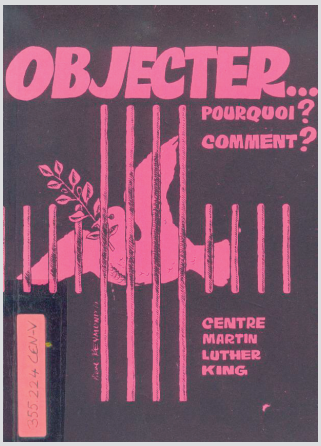

Février 1978

Premier numéro du mensuel ***Le rebrousse-poil***, dont l'éditeur responsable est Michel Froidevaux. Il fait suite à *Combat non-violent* (cinquante numéros parus entre octobre 1972 et décembre 1977) et il paraîtra jusqu'en 1985.

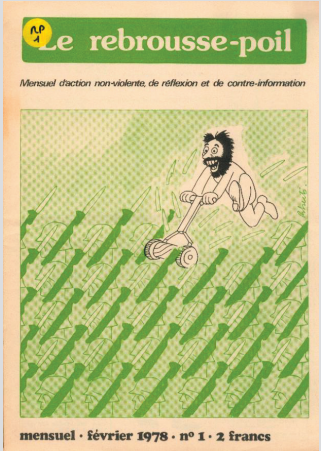

Actualité de la pensée gandhienne

Non-violence et économie. Gandhi: de la production de masse à la production par les masses

1979

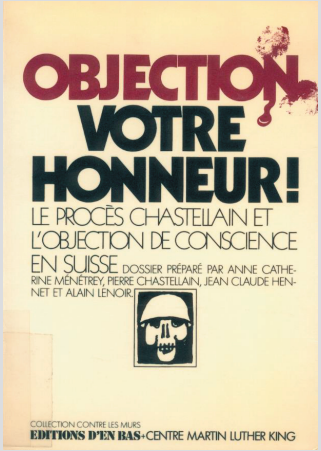

Co-édité par les éditions d'En bas et le CMLK, le **livre sur le procès** du chanteur et objecteur de conscience Pierre Chastellain présente un vaste tableau du problème en Suisse. Ce dossier a été préparé par Anne-Catherine Ménétrey et deux secrétaires du CMLK, Jean-Claude Hennet et Alain Lenoir.

1981

Le CMLK a permis à son secrétaire Michel Mégard de suivre aux Pays-Bas une **formation de formateurs à l'action non-violente**. Il organise ses premières formations à la non-violence. Seul un public de militant-e-s averti-e-s s'y intéresse alors…

L'industrialisme fait partie d'un système plus vaste qui englobe des rapports sociaux, économiques et politiques de domination. C'est l'idée que semble défendre Gandhi qui relie l'autonomisation du peuple indien par rapport à l'occupant britannique à une libération du système industriel importé de l'Occident. Sa réflexion a rencontré de nombreux échos ultérieurs dont certains sont également présentés ici, témoignant de sa fécondité possible.

L'industrialisme libère-t-il de la misère ou la renforce-t-il?

La vulgate colonialiste puis développementiste décrète que, pour sortir de la misère et de l'arriération, tout pays doit passer par un stade d'industrialisation qui va libérer les forces productives du pays, son économie et ses rapports sociaux. Nombre de colonisés ont repris à leur compte cette idée de sens de l'Histoire vers le progrès libérateur, en la prenant pour argent comptant. L'industrialisme est-il la solution qui permettra à l'Inde de s'émanciper? C'est ce que semblent penser Nehru et la majorité de l'élite intellectuelle indienne qui ont une vision ambitieuse d'une Inde basée sur une industrialisation de caractère capitaliste, intensive et massive

Gandhi perçoit ce modèle occidental comme un piège que doit éviter son pays. Pour lui, l'industrialisme est une fausse solution au problème de la misère. Il constitue un remède qui est pire que le mal qu'il veut combattre. «La situation présente est sans aucun doute insupportable, écrit-il. Le paupérisme doit disparaître. Mais l'industrialisme n'est pas la solution.»[1] Les travailleurs engagés dans ces industries, amputés de leurs occupations traditionnelles, ont en effet perdu la précieuse autonomie liée à leurs savoir-faire et ont dû rejoindre la masse des chômeurs dépendants du marché du travail sur lequel ils n'ont plus qu'à se vendre.

L'industrialisme contraire à l'autonomie

Gandhi, à travers l'organisation sociale qu'il préconise, cherche à redonner à tout son peuple la dignité et l'autonomie. L'industrialisme est pour lui un obstacle radical à cette dernière. «Le swaraj [autonomie], écrit-il, ne peut être atteint par la construction de grandes usines qui contribuent à l'exploitation».[2] Ces grandes usines et les cités industrielles qui les accompagnent sont au contraire des lieux où l'on apprend à se déposséder de son autonomie et à entrer dans un mode de vie aliéné. L'aliénation se manifeste autant dans la production industrielle que dans la consommation de produits issus de l'industrie. «Nous devons expliquer aux gens qu'utiliser des produits de fabrication industrielle c'est courir au désastre, explique-t-il. On ne devrait pas acheter des biscuits industriels même si c'est moins cher», donne-t-il en guise d'exemple.[3]

La «dernière part» de l'activité nationale

Pour Gandhi, l'industrie, loin d'être le fer de lance de la modernité comme dans les imaginaires capitaliste et socialiste, n'est là que pour seconder les activités artisanales et agricoles villageoises. Elle est secondaire et constitue une sorte de «moindre mal» pour certaines productions impossibles à trop petite échelle. Gandhi s'en méfie car pour lui l'industrie lourde est synonyme de centralisation. Il convient d'éviter autant que possible la «production de masse», c'est à dire «la production par le plus petit nombre de personnes à l'aide de technologies hautement complexes».

Ce processus s'inscrit en effet dans une dynamique anti-démocratique.[4]

Mais lorsque l'industrialisation est nécessaire, alors il se prononce dans une perspective pragmatique pour sa nationalisation. «Je suis suffisamment socialiste pour dire que de telles usines devraient être nationalisées ou contrôlées par l'Etat», écrit-il en 1924.[5] «Les industries lourdes devraient être centralisées et nationalisées, écrit-il dans son ouvrage sur le programme constructif rédigé entre 1941 et 1945. Mais elles occuperont la dernière part de la vaste activité nationale qui se déroulera essentiellement dans les villages.»[6].

Décentraliser la production

A l'inverse d'une organisation basée sur une industrie centralisée, Gandhi estime en effet qu'une économie non-violente doit être autant que possible décentralisée et basée sur la production des villages. Il considère la centralisation du pouvoir et la concentration de la richesse comme étant des violences en elles-mêmes. A l'inverse, l'autonomie doit être bâtie par la base, c'est-à-dire à partir des milliers de villages qui composent l'Inde et abritent l'immense majorité de ses habitants. La décentralisation invite donc à un pouvoir polycentré: dans cette organisation, «chaque village deviendra le centre névralgique de l'Inde indépendante».[7]

Dans une économie décentralisée, la richesse est issue de la base, à l'inverse de la logique de la centralisation, dans laquelle «les bénéfices de l'industrialisation sont censés percoler lentement du haut vers le bas».[8]

Le rôle central du khadi

Comment s'organise cette économie décentralisée et libérée autant que possible de l'industrie? Gandhi prône une organisation économique basée sur le «khadi», c'est-à-dire le principe selon lequel l'ensemble de la chaîne de production du coton, de la culture à l'habit fini, peut être réalisée dans les villages. Le khadi est fondamental dans le programme constructif gandhien. Il symbolise et incarne l'autonomie possible de tous et de chacun pour ce besoin fondamental: se vêtir.

S'autonomiser par la maîtrise de cette chaîne de production permet d'aller beaucoup plus loin encore que la simple contestation et résistance aux conditions imposées par l'occupant britannique: cela permet de se passer concrètement de son concours en n'ayant plus besoin de lui. On voit combien pour Gandhi la libération par rapport à l'hétéronomie des usages concorde avec la libération politique vis-à-vis de la Grande-Bretagne.

Au cœur du khadi il y a cette exigence de «la production pour l'usage plutôt que pour le commerce».[9] Celle-ci a le gros avantage de permettre d'échapper aux fluctuations du marché et donc d'avoir plus de maîtrise sur ses conditions de vie. De plus, le khadi permet de ramener les activités et l'intelligence dans les villages. Il valorise le rôle des femmes dans le processus d'acquisition de l'indépendance, et fait prendre conscience aux gens de leur dignité et de leur pouvoir. Gandhi rêve d'une généralisation de cette pratique, mais il n'aspire pas non plus à un peuple de tisserands (…).

La force matérielle et symbolique du rouet

Gandhi tient par ailleurs à préciser qu'il ne s'agit pas de retourner au passé où l'homme était esclave de son charka (rouet) pour vivre. Au contraire, il s'agit d'utiliser le rouet à filer le coton comme un instrument social d'émancipation. L'usage que l'on peut faire de cet instru-

Septembre 1984

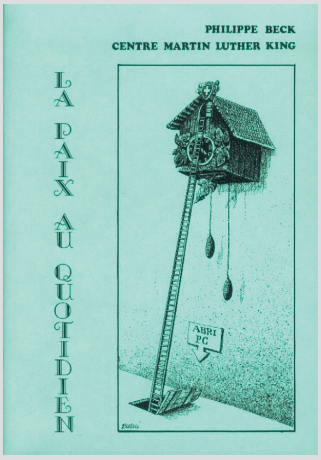

Parution de ***La paix au quotidien***. Signée par Philippe Beck, cette brochure relate le quotidien du secrétariat du CMLK durant trois mois.

Eté 1983

Comme déjà en 1981 et 1982, le CMLK héberge un **chantier du Service Civil International** pour rénover certains de ses locaux: dortoir et salle à manger pour accueillir des groupes.

De gauche à droite: Michel Grenier, un civiliste, Philippe Beck.

1983

Le CMLK relaie toute l'année **l'action de huit jeûneurs d'Europe et d'Amérique** contre les armements atomiques. En septembre, cinq des nôtres mènent un jeûne de soutien de quinze jours, d'autres les accompagnent pour des durées plus brèves.

Notre photo montre la fête au moment de rompre ce jeûne.

1985

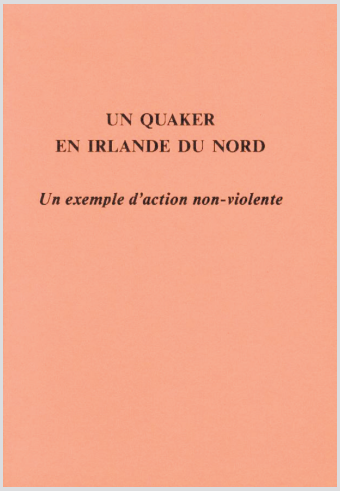

Edité à l'initiative de Michel Grenier, ***Un Quaker en Irlande du nord*** présente en traduction française l'exemple d'action non-violente de Will Warren entre 1971 et 1977.

ment peut être socialement très varié, de même que «l'homme libre mange le même pain que l'esclave, [mais que] l'un mange le pain de la liberté, l'autre de l'esclavage».[10] Ainsi estime-t-il qu'il revient au mouvement d'émancipation de l'Inde «la tâche de faire du charkha [le rouet], qui a été durant des siècles un symbole de pauvreté, de misère, d'injustice et de travail forcé, le symbole de la puissante force de la non-violence, du nouvel ordre social et de la nouvelle économie».[11] «Le rouet, estime finalement Gandhi, est une arme puissante» pour le combat politique, social et économique d'émancipation du peuple indien. Il devrait être, et cela est essentiel pour comprendre la pensée gandhienne, le symbole de la liberté à la fois économique et politique.

Les autres activités villageoises

Mis à part le khadi, c'est l'agriculture qui joue un rôle également central dans l'activité et l'organisation du village telles que les conçoit le mahatma. «Le khadi, sinon l'agriculture», martèle-t-il.[12]

D'autres activités productives de village fleuriront également dans la société que Gandhi appelle de ses vœux. Mais elles auront un rôle moins central que le khadi et viendront en soutien à celui-ci. «Elles ne peuvent exister sans le khadi, écrit-il en 1942, et le khadi sera privé de sa dignité sans elles. L'économie des villages ne peut être complète sans les activités de transformation villageoises essentielles telle que le tissage et la couture à la main, la fabrication de soupe, de papier, d'allumettes, le tannage, le pressage de l'huile,…»[13] Gandhi précise par ailleurs que, «autant que possible, chaque activité sera menée sur des bases coopératives».[14] «Un tel développement, précise son disciple Jayaprakash Narayan, pourrait en outre rétrécir le fossé qui va s'élargissant entre villes et villages, et tempérer les nuisances de l'urbanisation.».

J. Narayan et les communautés agro-industrielles

Selon l'économiste gandhien (et ex-marxiste) J. Narayan[15], il faut faire en sorte que «chaque village ou au moins chaque petit groupe de villages se développe comme une communauté agro-industrielle». Que signifie cette expression? «Le terme "agro-industriel" signifie un mélange organique d'agriculture et d'industrie», explique-t-il. Et de préciser qu'«une communauté agro-industrielle ne produirait, par exemple, pas uniquement (…) des fruits et des légumes, du sucre de canne et du coton, mais produirait aussi des radios, des pièces de bicyclettes, de petites machines, des appareils électriques, etc…, qui peuvent être nécessaires dans la région». Il n'y a donc pas à rejeter toute production de type industriel, mais à limiter celle-ci à la petite industrie la plus décentralisée possible, pour des biens eux-mêmes d'une complexité limitée. Il faut distinguer différentes échelles d'industrie: de village, de district, d'Etat. Et ne pas appliquer le même régime à chacun de ces niveaux d'industrialisation.

Pour une économie gandhienne moderne et innovante

Narayan affirme que son propos n'est nullement de vouloir conserver à tout prix des modes de production traditionnels. Les innovations techniques sont tout à fait possibles et souhaitables dans un modèle d'économie gandhienne: «On doit effectuer un effort constant et organisé pour améliorer la machinerie de petite taille, de telle sorte que sans rien ajouter à son prix, son efficacité et sa productivité continuent d'augmenter». Pour cela, il convient d'encoura-

ger la «recherche». Mais l'essentiel est que cette innovation doit se faire selon des critères qui rendent cette technique accessible et appropriable par le plus grand nombre. (…)

Production de masse ou production par les masses?

Dans cette optique, laissons à l'économiste britannique E.F. Schumacher le soin de conclure, en faisant le lien entre la pensée gandhienne et des perspectives qui nous sont plus familières : «Selon Gandhi, tous les pauvres du monde ne peuvent trouver de secours dans la production de masse, mais seulement dans la production par les masses. Le système de production de masse – qui repose sur une technologie sophistiquée, très gourmande en capital, tributaire d'une forte consommation d'énergie, et qui fait l'économie du travail de l'homme – présuppose que l'on soit déjà riche, car on a besoin d'un fort investissement en capital rien que pour établir un seul poste de travail. Le système de production par les masses mobilise, lui, les ressources inappréciables propres à tous les êtres humains: leur esprit éclairé et leurs mains expertes, et leur donne en renfort des outils de première classe. La technologie de la production de masse porte en elle la violence. (…) Elle va à l'encontre du but recherché quant aux ressources non-renouvelables et annihile la personne humaine. La technologie de la production par les masses, qui fait appel au meilleur de la connaissance et de l'expérience modernes, favorise la décentralisation, est compatible avec les lois de l'écologie, et fait un emploi modéré des ressources rares. Enfin, elle se propose de servir la personne humaine au lieu d'en faire l'esclave des machines. Je l'ai appelée technologie intermédiaire (ou de niveau moyen), pour indiquer qu'elle est de beaucoup supérieure à la technologie primitive des siècles passés tout en étant, dans le même temps, beaucoup plus simple, plus économique et indépendante que la super-technologie des riches. On peut aussi l'appeler technologie de l'aidez-vous vous-mêmes, ou technologie démocratique, ou encore technologie du peuple: une technologie à laquelle tout le monde peut accéder et qui n'est pas réservée à ceux qui sont déjà riches et puissants.»[16]

Etonnant aller-retour entre les réflexions d'un opposant indien à l'impérialisme britannique dans la première partie du XXe siècle, et un économiste britannique qui s'appuie sur ces positions pour inventer une pensée moderne, écologiquement et socialement innovante pour la société du XXIe siècle.

Guillaume Gamblin

---

[1] Young India, 7-10-1926
[2] Integral revolution, p.28
[3] Reorientation of Khadi p.52
[4] Harijan, 2-11-34
[5] Young India, 13-11-1924
[6] Constructive programme, p. 13
[7] Reorientation of Khadi, p. 7
[8] ibid.
[9] Reorientation of khadi, p. 53
[10] Reorientation of Khadi, p.2
[11] ibid. p. 14
[12] Reorientation of Khadi, p. 40
[13] Ibid. p.16
[14] Harijan, 26-7-1942
[15] Réflexions extraites de son texte «Swaraj for the people», cité in Challenge of poverty and the gandhian answer, p. 73-77.
[16] Schumacher E.F., Small is beautifull, Seuil 1978, p.160-16.

Nous remercions la revue *Silence!* de nous avoir autorisé la reproduction de cet article, paru dans son nº 52 de décembre 2007, ainsi que son auteur.

Décembre 1985

En avance sur l'histoire, de joyeux rigolos envoient à chaque autorité cantonale et communale, **une fausse ordonnance créant un service civil**… Emoi dans les chancelleries, qui pour la plupart n'y voient que du feu! Procès s'ensuit, au final tout le monde sera acquitté.

Devant: L. Francey, M. Mégard, D. Ponzio, U. Geiser. Derrière: U. Wildberger, N. Morel, G. Falquet, J.-M. Trottet, Me Garbade l'avocat du groupe, P. Haggenjos. Trois membres de l'action manquent.

Février 1986

Parution du premier ***K comme King***, sous le format A5. L'éditeur responsable est Jean-Daniel Forestier.

L'objection de conscience en Suisse

Les interventions parlementaires et les initiatives visant à dépénaliser l'objection de conscience entre 1914 et 1924

3 septembre 1988

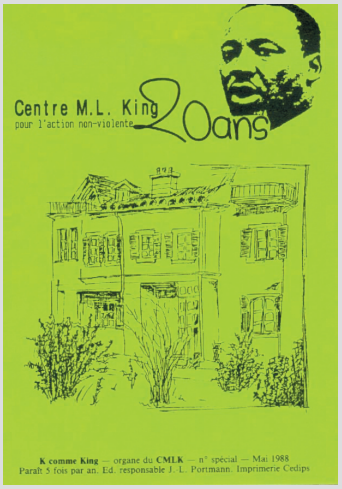

Fin du Tour de Romandie à vélo pour fêter les **vingt ans d'existence du CMLK**. Un numéro spécial du *K comme King* est publié et fait l'historique de ces deux premières décennies d'existence.

15 juillet 1991

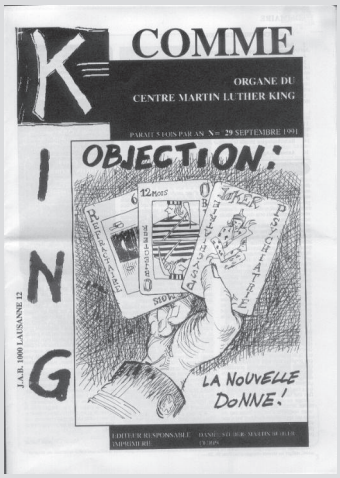

Entrée en vigueur du «projet Barras», précurseur de la Loi fédérale sur le Service civil, qui faisait la distinction entre «bons» objecteurs (arguments moraux, éthiques, reli-

Dans l'article consacré à l'objection de Charles Naine[1], j'ai relaté la pétition du pasteur Pettavel et de quinze cosignataires demandant, en 1903, l'introduction d'un service de remplacement pour les objecteurs de conscience. A ma connaissance, cette requête du pasteur Pettavel est la première du genre. Or, nous savons qu'il faudra attendre 1996 pour qu'enfin un service civil soit introduit en Suisse.

Il se trouve que, parallèlement à l'augmentation importante du nombre d'insoumis en 1917, beaucoup d'interventions ont lieu pour dépénaliser l'objection de conscience en Suisse à partir de cette date jusqu'en 1924. Il m'a semblé intéressant de les recenser ici et dans un prochain numéro de *Terres civiles*.

L'initiative populaire requérant l'abolition de la justice militaire

Le 8 août 1916, la direction du parti socialiste suisse remet à la Chancellerie fédérale une initiative populaire munie de plus de 120'000 signatures valables demandant la suppression de la justice militaire

Il s'agit de la première initiative populaire pacifiste-antimilitariste de l'histoire de notre pays. (Les deux derniers alinéas de cette initiative nous prouvent à contrario la situation scandaleuse laissée aux soldats suisses pendant la première guerre mondiale: «Les arrêts infligés comme peine disciplinaire ou d'ordre ne peuvent excéder dix jours. La peine ne peut être aggravée ni par une réduction de l'alimentation ni par le retrait de la lumière du jour. Le droit de porter plainte contre une peine disciplinaire est garanti; l'exercice de ce droit ne peut entraîner aucune punition»!!!).

Karl Scheurer, conseiller fédéral entre 1920 et 1929

Cette initiative tend donc aussi à ce que la justice militaire soit supprimée. «Les délits visés par le code pénal militaire seront déférés, pour l'instruction et le jugement, à la justice du canton dans lequel ils ont été commis»[2]. Les objecteurs auraient continué à être réprimés par des instances certes pénales — donc à caractère punitif —, mais composées de juges non militaires. Le fait que des tribunaux civils auraient dès lors jugé les objecteurs de conscience aurait-il été favorable à ces derniers? On aurait pu l'espérer en tout cas!!!

Cette initiative recueille plus de 120 000 paraphes, tous d'hommes dont, probablement beaucoup de militaires alors qu'à cette époque 50'000 signatures valables auraient suffi[3]. Elle sera repoussée, le 30 janvier 1921[4], par 66% des votants et 19 cantons (le Tessin dit oui à 63%, Neuchâtel à 55% et Genève à 52%; il s'agit de trois cantons où il y avait, déjà à l'époque, vraisemblablement, une proportion d'objecteurs de conscience supérieure à la moyenne.

Les actions en faveurs des objecteurs entre 1917 et 1921

En 1917, deux autres interventions en faveur des objecteurs voient le jour. D'abord, à la suite de la condamnation de John Baudraz en 1915[5], la ligue féminine internationale pour la paix et

la liberté, trente-cinq pasteurs grisons et la commission synodale de l'Eglise libre du canton de Vaud[6] adressent une requête au Conseil fédéral. Ils lui demandent que les militaires qui refusent de servir «pour de sérieux motifs de conscience ne soient pas condamnés, mais tenus d'accomplir un service civil d'une durée équivalente ou du double»[7].

Ensuite, selon l'objecteur de conscience Jules Humbert-Droz (*Mémoires de Jules Humbert-Droz, Mon évolution du tolstoïsme au communisme 1891-1921*), le 2 décembre 1917, le congrès du Parti socialiste suisse, réuni à Aarau, se prononce à une grande majorité contre la défense nationale et charge Hermann Greulich (voir encadré) de déposer au Conseil national une motion en faveur d'un service civil pour les objecteurs de conscience[8].

Ainsi, le 12 décembre 1917, le conseiller national Herman Greulich, soutenu par Charles Naine[9], et par quinze autres députés socialistes[10] au Conseil national déposent une motion invitant le Conseil fédéral «à examiner s'il ne conviendrait pas, d'autoriser le département militaire à dispenser des services

Les effectifs d'objecteurs entre 1914 et 1924

1914:	0
1915:	2
1916:	6
1917:	37
1918:	9
1919:	9
1920:	5
1921:	8
1922:	10
1023:	10
1924:	7

Source: Affolter, 1929, p 200.

Jules Humbert-Droz

militaires ultérieurs les réfractaires pour motifs politiques, religieux ou moraux condamnés une première fois»[11].

En 1918, suite à ces diverses interventions, une commission militaire fut chargée d'élaborer un projet d'ordonnance. Selon ce projet, en cas de récidive, les objecteurs de conscience n'auraient plus été condamnés à une peine privative de liberté, mais tenus d'accomplir un service civil dépassant de la moitié au moins la durée du service refusé, mais d'un mois au minimum.

Le 1er novembre 1918, par quatre voix contre trois[12], le Conseil fédéral décide «de renvoyer ce projet au Département militaire fédéral, estimant qu'une modification d'une portée aussi étendue ne devait pas reposer sur les pleins pouvoirs qui lui étaient dévolus pour le temps de guerre(…)»[13]. La courte majorité du Conseil fédéral estime aussi que ce n'est pas à lui de changer la situation, mais au Conseil national et au Conseil des Etats[14].

Si le Conseil fédéral avait accepté ce projet d'ordonnance, cela aurait éventuellement ouvert une brèche, laquelle aurait peut-être été suivie de la décriminalisation de l'objection de conscience.

gieux.…) «dignes» d'une astreinte à un travail d'intérêt général et «mauvais» objecteurs (arguments politiques), toujours passibles d'une peine d'emprisonnement.

Le *K comme King* annonçant cette nouvelle change de format (A4). Ses rédacteurs sont Martin Bühler et Daniel Studer.

25 mai 1993

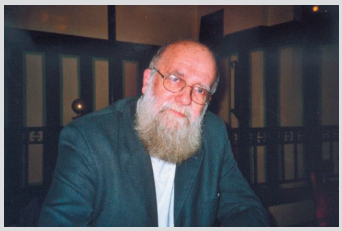

Conférence organisée par Michel Grenier de **Jean-Marie Muller** à l'Université de Lausanne.

1994

Création des **associations vaudoise et genevoise de médiation de voisinage** (AsMéd-VD et AsMéd-GE). Ceci est la conséquence directe de l'implication, dès 1993, du CMLK, dans une étude de faisabilité de structures de médiation de quartier en Romandie.

1994/1995

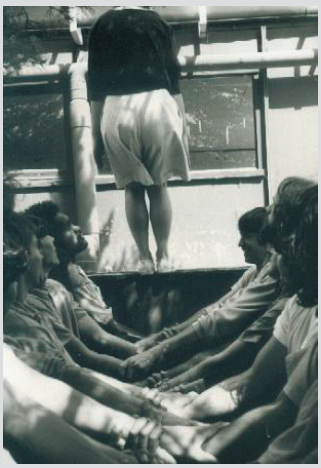

A l'initiative de Philippe Beck, alors secrétaire de PBI (Peace Brigades International), **premier programme de formation à la non-violence** en Romandie. Dès l'année suivante, le Cenac et le MIR (Mouvement International de la Réconciliation) s'y associent.

Automne 1996

Parution aux Editions d'en bas de l'adaptation française due à Yvan Bourquard, secrétaire au CMLK, de l'ouvrage *Etwas Sinnvolles zu tun* de Ruedi Winet (Limmat Verlag). **Le 1er octobre, la Loi fédérale sur le Service civil entre en vigueur**.

En 1921, le Conseiller national socialiste Eugster-Züst, soutenu par vingt-sept homologues, dont Herman Greulich et Charles Naine, développe une interpellation demandant si le Conseil fédéral pense «aborder dans un avenir prochain la révision de l'organisation militaire en vue d'introduire le service civil pour les militaires que leurs convictions empêchent de remplir leurs obligations»[15].

Le Conseiller fédéral Karl Scheurer, chef du département militaire fédéral, bernois et radical, répond au nom du Conseil fédéral qu'il n'en est pas question.

Au printemps 1921, deux médecins sous-officiers sanitaires, domiciliés à Bâle et Langenthal, adressent une pétition à l'Assemblée fédérale lui demandant à être dispensés du service, leur conscience ne leur permettant plus de remplir leurs obligations militaires. Cette pétition est rejetée, le Conseil national et le Conseil des Etats n'étant pas compétents! Ce n'est pas par la voie d'une pétition, mais par celle d'une initiative populaire fédérale qu'il faut chercher à modifier la constitution[16].

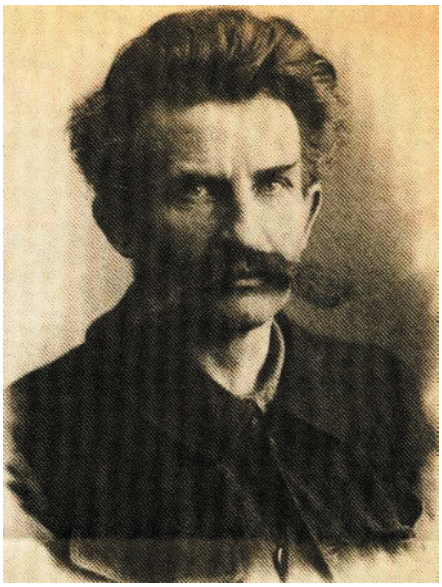

Charles Naine

Conclusions

L'année 1917 annonce une augmentation du nombre d'objecteurs, augmentation qui verra le jour après la fin de la seconde guerre mondiale et qui prendra l'ascenseur dès le début des années 1970.

Les années 1917 et suivantes foisonnent en tentatives de trouver une alternative à la prison. Les essais de compromis sont tangibles de la part des objecteurs de conscience qui proposent un service civil soit réservé à ceux qui ont déjà subi une première condamnation soit d'une durée de dix-huit ou même de vingt-quatre mois.

Dans notre prochain article, nous traiterons de la pétition adressée, le 15 juin 1923, à l'Assemblée fédérale et

Herman Greulich (1842-1925)
dit «Papa Greulich». Né en Silésie où il vit dans la misère. Apprentissage de relieur, voyage comme compagnon puis aboutit en Suisse. Partisan de la Ière Internationale des travailleurs en 1864 à Zurich. Dès ce moment-là et jusqu'à sa mort, Greulich participe à tous les combats de la classe ouvrière. «Greulich ne croit pas à la révolution violente (…); il sera toujours l'homme du possible, du réalisable, des réformes par la législation, étranger aux utopies»[17].

Greulich participera à la fondation de l'Union syndicale suisse et du Parti socialiste suisse. La loi sur les fabriques, l'interdiction du travail des enfants, l'AVS/AI sont l'œuvre des pionniers du socialisme parmi lesquels Greulich est le plus grand.

visant à décriminaliser l'objection de conscience en Suisse – requête dont un des initiateurs n'est autre que Pierre Cérésole, le célèbre pacifiste suisse et fondateur du Service civil international (SCI).

Jean-Luc Portmann

---

[1] Voir *Terres civiles* no 34, septembre 2006.
[2] *Feuille fédérale* 1916 IV 92.
[3] Ce ne sera qu'en 1977 que le nombre de personnes requises appuyant valablement une initiative populaire passera de 50'000 à 100'000.
[4] 63% des hommes ayant le droit de vote y participent.
[5] Voir *Terres civiles* no 37, juin 2007.
[6] Voir De Leonardis, 1990 p. 335.
[7] De Leonardis, 1990 p. 335.
[8] Humbert-Droz, 1969 p. 232. «(…) La section socialiste de La Chaux-de-Fonds s'était prononcée à l'unanimité moins une seule voix contre la défense nationale» (Humbert-Droz, 1969 p. 232). «Lors du grand débat des Chambres fédérales sur la défense nationale, en décembre 1917, Charles Naine proposa de supprimer les dépenses militaires» (Humbert-Droz, 1969 p. 232).
[9] Voir *Terres civiles* no 34, septembre 2006.
[10] Résumé des délibérations de l'Assemblée fédérale de décembre 1917 p. 14 no 69.
[11] Burckhardt, 1933 p. 755 no 2243. Comme je l'ai relaté dans le «Terres civiles» no 37 de juin 2007, les objecteurs de conscience ne «subissent» habituellement pas l'exclusion de l'armée après leur premier jugement, mais sont condamnés plusieurs fois à de lourdes peines pour le même délit (l'objection), cela jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale. Au temps où je conseillais les insoumis (1987-1989), cela ne se produisait en principe pas pour autant que l'accusé n'omette pas de répéter que sa décision de ne pas vouloir servir dans les forces armées était irrévocable et mûrement réfléchie.
[12] Feuilles agrafées, trad. de l'allemand, portant pour titre «Introducton historique pour un SERVICE CIVIL officiel en Suisse, 6p., édit.: Internationale der Kriegsdienstgegner, Internationale des résistants à la guerre, Service civil international, Schweizerischer Friedensrat, Fédération romande des mouvements non-violents.
[13] De Leonardis, 1990 p. 336.
[14] Burckhardt, 1933 p. 756 no 2243.
[15] Résumé des délibérations de l'Assemblée fédérale d'octobre 1921, p. 13 no 79.
[16] Résumé des délibérations de l'Assemblée fédérale d'octobre 1921. Voir aussi Burckhardt 1933, p. 757 no 2243.
[17] Jeanneret, 1983 p. 26.

Bibliographie:

Burckhardt Walther, *Le droit fédéral suisse, Jurisprudence du Conseil fédéral et de l'Assemblée fédérale en matière de droit public et de droit administratif depuis 1903* (trad. de l'allemand par George Bovet), vol. 4 no 2243(Service civil), Neuchâtel 1933

Altorfer Ernst, *Die Dienstverweigerung nach schweizerischen Militärstrafrecht*, 219 p., thèse Zurich 1929

Cattelain Jean-Pierre, *L'objection de conscience*, 3ème éd., Paris 1982**

De Leonardis Marie-Thérèse, *L'objection de conscience en droit public suisse, Contribution à l'étude du droit constitutionnel et du droit pénal militaire*, Lausanne 1990

Humbert-Droz Jules, *Mémoires de Jules Humbert-Droz, Mon évolution du tolstoïsme au communisme 1891-1921*, 441 p., Neuchâtel 1969**

Jeanneret Pierre, *Dix grandes figures du socialisme suisse*, Lausanne 1983*

Ruffieux Roland, *La Suisse de l'entre deux guerres*, Lausanne 1974

*Se trouvent à la Bibliothèque de la ville de la Chaux-de-Fonds

**Se trouvent au Cenac

1997

Première édition de la brochure ***Service civil – l'alternative à l'armée***. Illustrée par Mix et Remix réalisée en collaboration avec le CSAJ (Conseil suisse pour les activités de jeunesse), elle oriente les candidats civilistes dans les démarches à entreprendre pour déposer leur candidature.

8-9 novembre 1997

Le CMLK déménage. Il quitte l'Avenue de Béthusy 56 pour occuper ses locaux actuels à la **Rue de Genève 52**. Il y rejoint l'ASRO (Association romande des magasins du monde), la DB (Déclaration de Berne) et SWISSAID.

Pitié pour les «hommes» !

Ni libérateurs, ni héros, les GI's découvrent le jeu tragique de la guerre, avec tout ce qu'il comporte de haine et de peur

Mai 1998

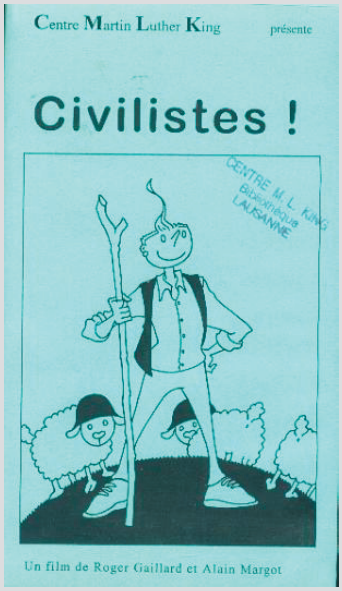

Le CMLK produit et réalise le film **vidéo *Civilistes!***, documentaire de 33 minutes sur le Service civil.

Juin 1998

A l'initiative de Roger Gaillard, secrétaire au CMLK, le premier numéro de ***Terres Civiles*** fait son apparition. Il remplace le *K comme King*.

On les appelle simplement des «hommes». Il y a bien quelques femmes parmi eux, mais elles-mêmes font partie des «hommes». On les compte généralement par centaines et par milliers. Ces «hommes» sont des «hommes de troupe». Des soldats. Des militaires. Ils se sont naguère engagés dans l'armée. Alors même qu'ils n'avaient pas encore fini de vivre leur jeunesse. On dit que ce sont tous des «volontaires», qu'ils ont tous «librement» choisi le métier des armes. Mais, en réalité, la plupart n'avaient guère le choix.

C'est l'armée qui les a choisis. Volontairement. Ils ont été recrutés. Ces recrues ont reçu un uniforme, afin qu'ils soient tous uniformisés. Puis ils ont été formés à la dure. Très durement. Afin qu'ils deviennent durs. Aguerris. Afin précisément qu'ils deviennent des «hommes». Ils ont pris l'habitude de marcher au pas. Au pas cadencé. On leur a appris à ne pas avoir de sentiments. Ils ne doivent pas raisonner, mais exécuter. Ils sont sous tutelle et doivent obéir à leurs chefs.

Un jour, ils seront envoyés au loin. Très loin de leur pays. Alors, ils devront délaisser toutes leurs amours humaines. Ils débarqueront casqués, harnachés, armés de pied en cap. Ils deviendront du matériel militaire. Désormais, ils seront seuls, entre «hommes». Privés de tendresse. Privés de sexualité. Privés de toute vie privée.

Le jeu tragique de la guerre

C'est ainsi que depuis quelques années des milliers d'«hommes» sont envoyés en Irak. C'est une décision du président des Etats-Unis. Lui, c'est un civil qui ne connaît rien à la guerre qu'il n'a jamais faite. Et qu'il ne fera jamais. Mais il est le chef des armées. Constitutionnellement. Le président leur a donné la plus belle mission qui soit: défendre la Civilisation contre la barbarie, la Démocratie contre la tyrannie, les Droits de l'Homme contre le terrorisme. Ils devaient faire reculer les forces du mal. Dite comme cela, la fin apparaît juste. On peut douter cependant qu'elle corresponde véritablement à l'intention des donneurs d'ordre. Mais il est certain qu'il y a erreur sur les moyens. La faute est de penser que la violence est humaine. Et qu'elle est capable d'éradiquer le mal. La rhétorique officielle honore ces mercenaires du Bien comme des héros.

Sur le terrain, quotidiennement, les «hommes» sont confrontés aux horribles tourments de la guerre. La guerre qu'on leur a apprise était un jeu. Un grand jeu. Ils comprennent alors qu'elle est une tragédie. On leur a dit qu'ils seraient accueillis comme des libérateurs, ils sont maintenant considérés comme des oppresseurs. Jour et nuit, ils vivent morts de peur. De la peur de la mort. A tout moment, ils ressentent dans leur chair la brûlante morsure de la camarde. Ils sont censés lutter contre le terrorisme, mais ils sont terrorisés. Et ils terrorisent. Ils devaient apporter la paix, mais ils ont provoqué la guerre. Et le chaos. Chaque jour, ils risquent d'être tués. Ou de tuer. Et le meurtre est encore plus terrifiant que la mort. Car l'homme n'est pas fait pour tuer. Les poètes diraient qu'il est fait pour aimer. Mais que viendraient faire les poètes dans cette histoire?

La victime devenue coupable

Certains «hommes» sont remplis de haine. D'autres, de honte. Tous sont saisis d'angoisse. Au fond de leur détresse, ils redeviennent humains. La plupart ignorent la lâcheté. Ils tentent de faire face au jour le jour. Souvent avec courage. En définitive, ils ne sont pas cou-

Photos de guerre en Irak (D. R.). Photomontage: JG

pables, mais victimes. Victimes de leur propre violence. Blessés, profondément. Troublés, extrêmement. Malades, gravement. Fous, littéralement. On parle à leur sujet de «névrose traumatique de guerre». Des savants se sont penchés sur leur cas. Un cas intéressant. Un bon thème pour de futurs colloques universitaires. Dans son essai *Vers la paix perpétuelle*, Emmanuel Kant affirme: «Être stipendié pour tuer ou être tué semble impliquer l'utilisation des hommes comme de simples machines et instruments aux mains d'autrui (de l'État), ce qui ne se laisse pas bien accorder avec le droit de l'humanité dans notre propre personne.» Kant était un philosophe, un sage. Mais qui écoute encore les sages? Au fait, les sages parlent-ils encore?

Cyniquement, la mort met régulièrement à jour le compteur des tués. A la radio et à la télévision, l'information est laconique: «Aujourd'hui deux, trois, quatre, cinq… soldats américains ont été tués en Irak.». Elle est devenue banale. Sans transition, le journaliste donne alors les résultats des derniers matches du championnat de foot: « 2-0, 3-1, 4-2, 5-1…, magnifique victoire…, lourde défaite…». Les chiffres et les concepts s'embrouillent. Bientôt, le compteur de la mort affichera le chiffre de 4000. Quatre mille «hommes» tués! Pour quoi? Pourquoi? Il semble que ce soit le prix à payer pour perdre la guerre. (On ignore le nombre de tués irakiens. Leur mort est un dommage collatéral.)

Même les hommes pleurent

Un jour, les survivants rentrent chez eux. On dit qu'ils sont «libérés». Mais beaucoup, peut-être tous, ne retrouvent pas le goût de la vie. La violence les a dégoûtés. Des autres et surtout d'eux-mêmes. Ils n'ont pas d'exploits à raconter. Ils sont emmurés dans un silence sépulcral. Douloureusement. La guerre ne les laisse pas en paix. Elle continuera de les hanter. Perpétuellement. Parfois, ils se surprennent à pleurer. Même les «hommes» pleurent. Certains préfèrent se jeter dans la mort afin qu'elle cesse de les narguer.

Ces «hommes» méritent notre respect et notre compassion. Pitié! Oui, pitié pour les «hommes»!

Jean-Marie Muller

Source: http://nonviolence.fr/spip.php?article121

9-27 mai 2000

Inauguration de l'**exposition «Un poing c'est tout?»** au forum de l'Hôtel de ville de Lausanne. Destinée aux adultes et aux enfants dès douze ans, l'exposition cherche à susciter une prise de conscience et à favoriser un changement d'attitude par rapport aux phénomènes de violence. Présentée par la suite dans l'ensemble de la Romandie, elle sera encore traduite en flamand et accueillie en Belgique.

1er octobre 2001

Lancement de la **campagne «Service viril? service civil?»** pour fêter les cinq ans d'existence du service civil en Suisse. Parallèlement, une importante campagne de promotion et d'information est menée.

Actions pour et par la non-violence

Samedi 29 mars, journée d'action pour l'initiative pour la protection face à la violence des armes et de celle pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre

20 février 2002

Marino Keckeis entame une grève de la faim pour protester contre sa condamnation à cinq mois de prison pour ne pas s'être présenté à son école de recrue, alors que sa demande de service civil a été refusée en 1996 et que son recours a été rejeté deux ans plus tard. Il sera libéré de sa peine peu après Pâques, alors qu'il vient de mettre fin à son action de protestation. Le Comité suisse pour le service civil et le CMLK le soutiennent par le lancement d'une pétition intitulée **«Le service civil plutôt que la prison»**, qui recueillera 18 000 signatures.

Mars 2003

Les actions présentées dans cette rubrique ont ceci en commun qu'elles se déroulent prochainement en Romandie et qu'elles convergent vers les intérêts de la non-violence ou sont directement soutenues par le Centre pour l'action non-violente.

LE GSSA COMMUNIQUE

Le 21 septembre 2007, l'initiative populaire pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre a été déposée avec plus de 109'000 signatures valables. En 1972, une initiative similaire avait atteint 49,7% de «oui». Nous avons maintenant une nouvelle opportunité d'inscrire dans la constitution fédérale l'interdiction d'exporter des armes.

L'initiative a été lancée par le Groupe pour une Suisse sans Armée et elle est soutenue par près de quarante autres organisations. L'adoption de cette initiative sera toutefois possible uniquement si des moyens suffisants sont mis en œuvre pour obtenir un large appui politique, notamment du centre.

Le peuple suisse a l'occasion de donner au monde entier un signal fort en interdisant l'exportation de matériel de guerre. Nous voulons contribuer au succès de l'initiative grâce aux actions suivantes:

- Formuler des arguments pour le processus de formation de l'opinion
- Trouver des personnalités prêtes à s'engager pour l'initiative
- Aider à la préparation de la campagne pour la votation.

Afin de coordonner ces activités, nous proposons la création d'un groupe d'intérêt pour l'interdiction d'exporter des armes. Nous vous invitons donc à une première rencontre le samedi 29 mars 2008 à 14h15, Aki, Alpeneggstrasse 5, 3012 Berne.

INITIATIVE POUR UNE PROTECTION FACE À LA VIOLENCE DES ARMES

Les prochaines dates nationales de récolte des signatures sont les samedis 29 mars, 17 mai et 21 juin 2008. Si vous souhaitez participer à cette campagne, avec ou sans le Cenac, merci de vous annoncer au secrétariat, qui vous fera parvenir le matériel requis.

Pour récolter le plus grand nombre de signatures, nous avons besoin de vous!

CARREFOUR PRISON

Né en 1970 de l'expérience du pasteur Alain Barde, aumônier à la prison de St-Antoine pendant trente ans, Carrefour prison a ouvert depuis octobre 2007 une ligne téléphonique, qui a pour but de répondre aux questions, ainsi que d'informer et de soutenir les familles et les proches de détenus. Cette permanence est ouverte du lundi au jeudi entre 11h et 15h et est assurée par une équipe de professionnelles – psychologues et assistantes sociales – expertes dans la problématique de l'incarcération.

Pour tout contact:
0800 233 233
info@carrefour-prison.ch

Agenda formation

Rappel de nos prochains modules de formation à la résolution non-violente des conflits, organisés en partenariat avec Peace Brigades International et le Groupe pour une Suisse sans Armée

Chaque journée de formation repose sur un travail essentiellement actif, en groupe de 8 à 15 personnes. L'interaction se déroule sur la base de situations apportées par les participant-e-s. Le tarif est de CHF 190.- (si la formation est subventionnée par l'employeur), de CHF 140.- (si elle est suivie à titre personnel) ou de CHF 110.- pour les membres du Cenac et de ses partenaires.

Plus d'info: http://www.non-violence.ch/form/programme/index.html

▼ **Education et non-violence**
17 et 31 mai 2008

Comment être à l'écoute de l'enfant sans tomber dans le laisser-faire? Comment poser un cadre sans tomber dans un excès d'autorité? Comment éviter l'escalade du conflit à chaque opposition? Comment favoriser le développement de l'estime de soi? Nous aborderons des pistes concrètes pour accompagner de manière éducative et respectueuse un enfant dans sa construction, tout en tenant compte des besoins de chacun-e.

Animation: Lucienne Erb et Fernand Veuthey

▼ **Quand le temps nous fait violence (Nouveau)**
14 juin 2008

Le manque de temps est devenu le «pire ennemi» de bien des gens. Débordés d'informations, encombrés de tâches et anxieux de conserver des loisirs, assaillis de courriels, de coups de fil, de prospectus… nous ne savons plus que choisir, ni comment prioriser nos choix, ni comment renoncer à tout le reste!

De ces difficultés à choisir naissent nos frustrations, d'où une sensation de violence qu'«on» nous inflige. «On»? ou nous-mêmes? Une journée pour favoriser un regard critique sur notre fonctionnement et réfléchir ensemble à prendre soin de notre temps, donc de nous-mêmes, dans l'esprit de la non-violence.

Animation: Philippe Beck et Geneviève Tschopp Rywalski

▼ **Ne pas s'épuiser dans ses engagements...**

Journée «Non-violence: des images à l'agir» du programme de formation Cenac

Le Cenac fête cette année ses quarante ans d'existence. Quarante ans d'engagement, de réflexions, de militance en lien avec la non-violence. Quarante ans... Probablement que le temps des fondateurs et fondatrices semble lointain à nombre de celles et ceux qui ont rejoint le Cenac récemment, ou il y a dix ou même vingt ans... Et le monde a eu le temps de changer en quarante ans, parfois pour le meilleur, parfois pour le pire.

Qu'est-ce qui nous porte aujourd'hui dans notre engagement pour moins de violence(s)? Quelles sont nos images et nos visions, quels sont nos rêves? Et quelles sont nos sources d'énergie pour ne pas nous épuiser dans nos engagements concrets et pour être capables de garder intérieurement le cap, quels que soient les événements extérieurs? Cette année, le programme de formation du Cenac propose une session intitulée «Non-violence: des images à l'agir». Cette journée se veut être un espace de créativité, de partage et de ressourcement: faire une pause, se recentrer sur ce qui compte le plus pour soi, prendre le temps d'une exploration individuelle et en groupe, renforcer le lien à soi et aux autres, pour repartir avec une énergie renouvelée.

Anne Wanner et Rolf Keller se réjouissent de vous rencontrer nombreux le 26 avril 2008.

Le CMLK organise la **campagne «Faites don d'un litre de pétrole au président Bush!»** en protestation contre la guerre en Irak. L'idée, lancée par Roger Gaillard, président du CMLK, est de compléter de manière humoristique la campagne de boycott des produits américains, tout en soulignant les motivations purement économiques du président américain à envahir Bagdad.

Janvier 2004

Inauguration au Forum de l'Hôtel de Ville de Lausanne de l'**exposition «Ni hérisson, ni paillasson»**, destinée à expliquer aux jeunes scolarisés en début du secondaire les rudiments de la communication non-violente. Depuis, cette exposition ne cesse de tourner dans les écoles de Romandie.

A notre Centre de documentation

Documents catalogués durant le dernier trimestre et présentation de deux des quelque trente revues dont le Cenac détient une collection complète

15 mai 2004

L'assemblée générale du CMLK décide d'un changement de nom. Désormais, le Centre Martin Luther King devient le **Centre pour l'action non-violente** (Cenac).

4-6 juin 2004

Une délégation du Cenac au premier **salon international des initiatives de paix** à Paris. Cette manifestation recevra près de 12'000 visiteurs en trois jours.

3-8 octobre 2004

Participation de Sandrine Bavaud, secrétaire du Cenac, à la **consultation internationale «Se poser les bonnes questions: formation en non-violence et genre»**, à Chiang Maï, en Thaïlande. Cette rencontre

La presse non-violente en deux mots.

▼ Alternatives non-violentes

Rappelons que cette revue étudie chaque trimestre un sujet de société sous l'angle violence / non-violence. Ses études fouillées et variées constituent une source d'approfondissement inestimable.

Le n° 145 (4e trimestre 2007) aborde ainsi le thème du courage: Jean-Marie Muller rappelle savamment les propos de Gandhi autour de violence, non-violence et lâcheté. Christian Robineau reprend ces termes pour montrer, expertement, que le courage est «l'actualisation au risque de la souffrance». Hervé Ott explique le «courage civil» bien connu des traditions allemande et anglo-saxonne. Elisabeth Maheu affirme que «le courage peut aussi se nourrir de colère». Bernadette Bayada met en valeur le courage des sans nom, des sans grade. Enfin, mentionnons un article de notre ami Philippe Beck, sur le rapport qu'entretient le courage avec le risque et la mort.

ANV, www.anv-irnc.org, anv.revue@wanadoo.fr. Ce numéro et les précédents peuvent être commandés contre 12 € + 3 € de port. Ils peuvent aussi être consultés au Cenac.

▼ Non-violence actualité

Le n° 296 (janvier-février 2008) de ce bimestriel ami du Cenac a pour thème: «Comprendre et accompagner les ados» - bien sûr dans une perspective de non-violence.

Plus centré sur les expériences concrètes que son pendant ANV (cf. ci-dessus), ce journal présente dans ce numéro diverses expériences aidant les ados dans cette phase de vie difficile… et volontiers tumultueuse: par exemple Générations Médiateurs, spécialisée dans la formation d'élèves médiateurs; Relations Plus, une agence canadienne spécialisée en relations interpersonnelles; l'utilisation du théâtre-forum pour un public d'ados; un DVD «En santé à l'école», où l'on voit des élèves s'essayer avec un brio certain à la communication non-violente… Excellents articles de fond aussi, du formateur d'enseignants Gérard Guillot, ainsi que d'Edith Tartar Goddet (dont notre bibliothèque prête deux ouvrages).

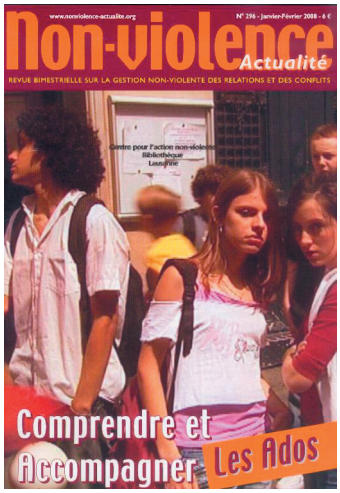

NVA, www.nonviolence-actualite.org, nonviolence.actualite@wanadoo.fr, 0033 2 38 93 67 22. Le numéro coûte 6 €, port compris. Egalement en consultation au Cenac.

Extrait de la liste des livres, brochures et autres documents acquis et catalogués durant le dernier trimestre par le Centre de documentation et classés par thèmes.

NON-VIOLENCE

▼ **Spécial guide de ressources sur la gestion non-violente des conflits : 2007/2008**
Non-violence Actualité, 2007, 95 p. (Cote Cenac : 010 RES)

▼ **Gewaltfrei gegen Hitler ? : Gewaltloser Widerstand gegen den Nationalsozialismus und seine Bedeutung für heute**
Werkstatt für Gewaltfreie Aktion Baden, 2007, 117 p. (Cote Cenac : 322.6 GEW)

▼ **Research areas on the nature, problems and potentialities of civilian defense**
Gene Sharp, Indian Institute of Advanced Study, 1969, P. 393-413 (Cote Cenac : BR 2089)

COMMUNICATION NON-VIOLENTE

▼ **Vers une éducation au service de la vie**
Marshall B. Rosenberg, Les Ed. de l'homme, 2007, 165 p. (Cote Cenac : 370.114 ROS)

GANDHI

▼ **Gandhi aujourd'hui**
Christian Delorme, Kamla Chowdhry, Satish Kumar, Ravindra Varma, Rajmohan Gandhi, Rajagopal, Vandana Shiva ; préf. d' Alain Chevillat, Jouvence, 2007, 158 p. (Cote Cenac : 322.6 GAN)

▼ **Gandhi, sage et stratège de la non-violence**
Jean-Marie Muller, Alain Refalo, Centre de ressources sur la non-violence de Midi-Pyrénées, 2007, 88 p. (Cote Cenac : 920 GAN MUL)

▼ **Vinoba Bhave : Land sammeln, Land schenken**
Fritz Wartenweiler, Diana Verlag, [1959ca], 32 p. (Cote Cenac : BR 2090)

▼ **My Soul's Agony : Being Gandhiji's statements issued from Yeravda Prison on the Removal of Untouchability among Hindus**
M. K. Gandhi, Bombay Provincial Board - Servants of Untouchables Society, [1933], 154 p. (Cote Cenac : 954 GAN)

LANZA DEL VASTO

▼ **1901-2001 centenario del nacimiento de Lanza del Vasto : Profeta & Combatiente**
Amigos del Arca, 2002, 35 p. (Cote Cenac : BR 1822 b)

▼ **La filosofía de la noviolencia : [Lanza del Vasto]**
Santiago Borda-Malo Echeverri, [2003?], 22 p. (Cote Cenac : BR 2088)

PACIFISME

▼ **Un monde au pas : les nouveaux visages de la militarisation**
COT, APEL, 2007, 182 p. (Cote Cenac : 355.021 COT)

▼ **Whose priorities?: A guide for campaigners on military and social spending**
Colin Archer ; International Peace Bureau, 2007, 73 p. (Cote Cenac : BR 2086)

VIVRE ENSEMBLE

▼ **Sois parfait ou retourne chez toi ! : chronique d'une exploitation populiste des faits divers en Suisse**
Innocent Naki, Swiss Métis, 2007, 227 p. (Cote Cenac : 301.636 NAK)

organisée par l' IRG (Internationale des résistants à la guerre) et l' IFOR (Mouvement international pour la réconciliation) réunit des dizaines de femmes venues du monde entier.

2006

Edition de la **brochure *Le conflit – entrez sans frapper***, réalisée avec et pour des jeunes en formation.

2008

La suite sera ce que nous en ferons, ensemble…

Avec votre soutien. Nous avons confiance en vous et en l'avenir!

Action non-violente en projet

Le Cenac s'opposera à un éventuel essai d'OGM en plein champ

Ce printemps, l'université de Zurich[1] veut tester en plein champ un blé génétiquement modifié (OGM) à Pully, une banlieue lausannoise – avenue Rochettaz pour être précis.

Après quelques débats portant sur nos priorités et nos capacités, le Cenac a décidé de s'opposer, clairement, à cet essai, au cas où le recours déposé échouerait – comme vient d'échouer celui concernant Zurich.

Sur le fond – OGM, chance ou danger pour l'humanité? – nous faisons confiance à l'expertise d'autres, bien plus qualifiés que nous en la matière: les scientifiques, chercheurs, éthiciens et paysans de BioSuisse, de Pro Natura, du WWF, d'Uniterre…

Sur la forme, le récit des incroyables pressions qu'exercent quelques multinationales sur les paysans – au Nord mais bien plus encore au Sud, comme en témoignent nos voisins de Swissaid et de la Déclaration de Berne – pour qu'ils adoptent les variétés OGM, et sur les politiciens d'ici et d'ailleurs pour qu'ils en autorisent la culture, ces récits nous inquiètent et nous révoltent. Comment croire dès lors à la sincérité de discours prétendant viser «le bonheur de l'humanité et la fin de la faim»?

Fauchage d'OGM (Photo D.R.)

Et surtout, nous prenons acte du fait que la population suisse, comme celle d'Europe en général, s'est prononcée clairement et à réitérées reprises – notamment par le vote d'un moratoire de 5 ans[2]– contre la culture d'OGM. Non, nous ne voulons pas d'OGM dans nos assiettes. Ni, par conséquent, dans nos champs. En témoigne, la présence de la Fédération romande des consommateurs (FRC) parmi les forces de résistance.

Tout le monde a le droit de penser différemment, et de plaider en faveur des OGM. Mais personne n'a le droit de bafouer la volonté populaire clairement exprimée. Personne n'est au-dessus des lois – pas même un programme de recherche! D'autant moins sur ce sujet qui, selon de nombreuses sources, pourrait signifier un tournant irréversible et terrifiant dans ce qui constitue la base même de la vie: le génome, qu'il soit végétal, animal ou humain.

Appel à l'action

C'est pourquoi nous ne resterons pas les bras croisés, à nous indigner en silence. Amies, amis, membres du Cenac, préparez-vous à agir avec nous et avec toute la variété d'organismes qui avant nous déjà se sont déclarés résistants; strictement par la non-violence bien sûr, mais avec force et détermination.

Plus de nouvelles, bientôt, sur notre site, puis dans notre prochaine édition. Et si vous souhaitez participer aux travaux préparatoires ou être informés «en direct», envoyez-nous un petit message, par courriel si possible (sans oublier d'indiquer votre nom complet s.v.p.), par carte ou téléphone sinon.

A bientôt!

Philippe Beck

[1] Agissant pour le compte d'un programme national de recherche.

[2] Le 27.11.2005, tous les cantons et 55,7% des votants décidaient d'interdire dans toute la Suisse, jusqu'au 27.11.2010, toute dissémination d'OGM capables de se reproduire dans l'environnement.

▼ Pour un apprentissage de la résolution non-violente des conflits à l'école

Le Grand Conseil vaudois a débattu d'un éventuel apprentissage à la résolution non-violente des conflits. Permettre aux élèves du canton d'acquérir des outils non-violents est apparu comme indispensable à la majorité pour renforcer le respect à l'école, anticiper les phénomènes de violence chez les jeunes ou faciliter le vivre ensemble à l'âge adulte.

Mon postulat a néanmoins été classé par 64 voix contre 59 et 2 abstentions. Les partis de droite n'ont pas voulu imposer une nouvelle période ou remplacer une période par une autre, estimant par ailleurs que c'était aux parents d'apprendre aux enfants à gérer les conflits.

La mauvaise foi a été vive puisqu'il n'était pas question d'imposer une nouvelle période à la grille horaire des élèves, ni de renoncer à l'apprentissage du français ou des mathématiques. Le postulat demandait au Conseil d'Etat d'étudier les éventuelles possibilités d'un apprentissage de la non-violence qui aurait par exemple pu être dispensé dans le cadre des périodes réservées à l'éducation citoyenne ou introduites de manière transversale en donnant les moyens aux établissements scolaires pour favoriser une culture de la non-violence.

Sandrine Bavaud